



FICHE DE TRANSMISSION D'UNE INFORMATION PRÉOCCUPANTE

À TRANSMETTRE A LA CELLULE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE (CRIP)

PAR MAIL : crip89@yonne.fr
OU PAR FAX : 03 86 72 84 61

CONTACTER LA CRIP AU 03 86 72 84 60 POUR TOUT RENSEIGNEMENT
COMPLÉMENTAIRE

Selon l'article 375 du Code Civil, « un mineur est en danger ou en risque de l'être si les conditions d'éducation ou de développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou si la santé, la sécurité ou la moralité sont menacées ».

Motifs : (par exemple : carences éducatives, violences conjugales impactant l'enfant, difficultés relationnelles et affectives au sein de la famille...)

2-4 Informations sur le ou les titulaires de l'autorité parentale :

Nom-Prénom	
Adresse	
Téléphone	

3 Informations sur le ou les auteur(s) présumé(s) :

Nom Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Date de naissance	

Nom Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Date de naissance	

4-Transcription des éléments constitutifs du danger ou du risque de danger :

4-1 Description des faits :

Décrire la situation dans laquelle se trouve(nt) le ou les enfants, en distinguant les faits avérés des faits supposés.

Compléter avec précision les 3 champs suivants, notamment en datant les faits :

Les éléments qui ont déclenché l'envoi de l'information préoccupante		

Les éléments concernant l'aspect physique de l'enfant, sa prise en charge au quotidien, son comportement, sa santé, sa vie sociale, sa scolarité, son environnement, etc...

Les éléments complémentaires		

4-2 Fréquence des faits :

Sont-ils actuels ?	
Sont-ils fréquents ?	
Sont-ils occasionnels ?	
Commentaires	

5 - Information de la famille sur la démarche de transmission :

Attention : la famille doit obligatoirement être prévenue de cet envoi, sauf intérêt contraire de l'enfant et sauf dans le cas de suspicion d'abus sexuels intra familiaux et de suspicion de violences graves et manifestes intra familiales.

informée le

informé le

	Fait à	Le
	Signature	